Dé qué dizes tu ?*

Qu'est ce que tu dis ?

N° 2– nov 2014

Bulletin information de la commune de Saint Joseph des Bancs

Chers tous,

Avec ce deuxième numéro du bulletin municipal, nous nous efforçons de vous tenir au courant de la situation de l'ensemble des affaires communales.

Depuis notre rencontre au Pibou, bien des choses ont changé notamment le départ, une fois de plus, des gérants de l'auberge fin septembre. De ce fait, nous voulons mener un audit auprès de vous pour connaître vos opinions, vos idées sur la gérance de ce bâtiment ou sur son avenir et ce, en tout anonymat.

Depuis la rentrée scolaire nous avons mis en place les nouveaux rythmes scolaires au niveau du regroupement pédagogique.

Les travaux de la place du Mazel sont maintenant terminés, nous vous convierons prochainement à son inauguration.

Les travaux de captage ont pris un peu de retard, ils sont donc toujours en cours.

Actuellement nous menons une étude de faisaibilité de l'accessibilité handicapé au niveau du centre de vacances pour que ce bâtiment réponde aux normes en vigueur.

Suite aux différents épisodes pluvieux notre commune a essuyé des dégâts importants et a été reconnue commune sinistrée . Nous ferons tout pour réparer dans les meilleurs délais, en faisant tout de même attention aux coûts des travaux.

La commune a acquis 200 piquets afin de baliser les routes communales en cas de neige.

Voici les dernières informations majeures que nous pouvons vous donner.

Nous vous remercions de votre compréhension face aux difficultés économiques que rencontre notre commune et d'organisation générale des services (écoles, bâtiments, piscine ...).

Merci de bien faire remonter vos remarques au niveau de la mairie, la communication sereine restant le seul moyen de trouver des réponses à vos problèmes.

Notez bien la date des voeux, qui auront lieu **le 17 janvier à 19h 30 à la salle polyvalente.**

Jacques Sébastien

Vie communale

C'est fait !

♦ **Commission des impôts directs :**

Le Maire la préside et les titulaires de cette commission sont Messieurs Bedel JP, Berret JM, Berthon T, Clauzier J, Marcon M, et Mme Hilaire C.

♦ **Les rythmes scolaires :**

Comme vous le savez tous la mise en place de ces nouveaux rythmes a posé pas mal de difficultés et ce dans beaucoup de communes. En ce qui concerne la notre, après avoir écouté les revendications de certains parents, nous avons décidé de réajuster les horaires d'accueil des enfants à l'école. Voici donc les horaires de garderie et des temps périscolaire (TAP) :

Garderie : à partir de 7h30 jusqu'à 8h50 et de 16h à 18h. La garderie est payante (1.50€ de l'heure gratuite de 16h à 16h30) et doit faire l'objet **d'une inscription préalable à l'école.**

TAP : Ils ont lieu de 13h15 à 13h45 et sont gratuits **mais nécessitent une inscription préalable à l'école.**

Les plus petits font la sieste avec Virginie Baconnier et les plus grands font des activités avec Nadine Cellier. Pour se faire, nous allons commander grâce au fond d'amorçage de l'Etat (90€ par enfant) du matériel et des jeux . Si certains d'entre vous ont des compétences particulières et souhaitent les partager avec des enfants de maternelle -CP (cuisine, activités manuelles, jardinage, lecture, ...) nous pourrons aussi organiser des ateliers ponctuels avec des bénévoles. Faites vous connaitre auprès de la mairie.

Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, les parents peuvent donc les ramener à 13h15 à l'école pour les TAP. Votre enfant sur ce temps sera donc sous la responsabilité des employés communaux et non de la maîtresse, marjolaine NADAL . Les temps de garderie, cantine et TAP étant de la responsabilité de la mairie, il serait préférable qu'en cas de problèmes ou de revendications, les demandes soient faites directement au Maire ou aux membres du conseil (la maîtresse Marjolaine NADAL n'est pas responsable des temps périscolaires.)

♦ **Bibliothèque**
(ouverture mardi 9h-12h et jeudi 14h-16h)

Les livres de la bibliothèque ont été déplacés dans la salle du conseil pour plus de confort et de luminosité. En effet, cet espace nous semble plus accueillant, les gens qui le souhaitent pourront s'asseoir pour lire et nous pourrons éventuellement organiser des permanences en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui pourraient tenir une permanence une à deux fois par mois. L 'idée étant d'accueillir à tour de rôle les lecteurs les mercredis de 16h30 à 18h. Faites vous connaître auprès de la secrétaire de mairie ou auprès de Maud Charols ou Nelly Combettes.

Agenda

- **Belote de l'école :**

le samedi 6 décembre

à la salle Polyvalente

-*-

NOUVEAU / NOUVEAU

Marché de Noël des producteurs et bourse aux jouets

à la salle Polyvalente

dimanche 7 décembre

Renseignements :

Parmé Sandrine : 04 75 37 23 05

-*-

- **Repas des aînés :**

le dimanche 21 décembre 2014

Au Centre La Boussole

-*-

- **Sortie du livre :**

« Moudre le grain, moudre le temps »

Portrait de Raoul recueilli par S. Courtois, histoire et fonctionnement des Moulin avec de nombreuses illustrations et photos.

L'opération de présentation et de dédicaces aura lieu :

le jeudi 12 décembre

au siège du PNR à Jaujac, 17 h.

C'est ouvert à tous !

Nouvelles des intercommunalités

- **La communauté de Communes Aubenas -Vals – Antraigues.**

IMPORTANT / URGENT/ IMPORTANT / URGENT

Plan Local de L'habitat (PLH)

La communauté de Communes a débuté une action de programmation de l'amélioration de l' habitat adoptée en avril 2014 .

Des aides ou des solutions d'aides seront allouées aux propriétaires voulant améliorer (gros œuvre, isolation, etc..) leur habitation principale et/ou aux propriétaires voulant rénover un bien pour une location en habitation principale. Veuillez **vous manifester auprès de la mairie dans les plus brefs délais** afin de nous permettre de connaitre les personnes susceptibles d'un tel projet et faire remonter l'information.

Plus il y aura de demandes sur l'ensemble de la communauté, plus ce programme aura de chance d'être réalisé.

Nous vous remercions de votre compréhension.

- **Le Syndicat Intercommunal des Déchets et Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas SIDOMSA**

Nous insistons **sur les consignes de tri** ci-après et vous demandons de bien continuer à respecter l'environnement et maintenir propre les abords des points de collecte .

Pour les encombrants ou déchets spéciaux la déchetterie de Labégude est à votre disposition.

N'hésitez pas à utiliser ce service.

Les Déchetteries

Accès gratuit pour les particuliers et les communes du SIDOMSA.
Déchets d'origine professionnelle non acceptés.

Déchetterie de Labégude :

Ouverte du lundi au samedi
de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Les Emballages Ménagers Recyclables

Pour connaître les jours de ramassage, contactez la Communauté de Communes.

Les Points Recyclage

Les refus de tri : Ce sont les erreurs de tri, c'est à dire des déchets se retrouvant dans la poubelle jaune alors même qu'ils n'y sont pas destinés. Ainsi nous retrouvons beaucoup de films et sacs plastiques, barquettes, pots... Ces déchets devront être retirés en centre de tri, générant donc un surcoût de la prestation. Veillez donc à ne déposer QUE les déchets indiqués sur les consignes respectives.

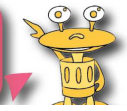

Le Compostage

Transformez vos déchets en fertilisant pour votre sol !

Vous pouvez vous procurer un composteur auprès de nos services.

Retrouvez notre compost vert certifié et utilisable en agriculture biologique en vrac et aussi en sac de 20 kg.

Vous avez **la possibilité de faire l'acquisition d'un bac** de compostage des déchets verts.

Nous transmettrons votre demande et **organiserons une livraison groupée gratuite.**

Info réglementation

Dans le cadre de leurs activités les associations et les professionnels de la commune informent la population des évènements à venir via des affiches. **Nous vous demandons de respecter ces affichages afin que tous puissent profiter des informations qu'elles apportent.**

- **location La salle polyvalente**

Les conditions de location de la salle sont les suivantes :

Salle polyvalente : 75 € par journée de location

Option cuisine et vaisselle : 20 € (forfait)

Option sono : 32 € (forfait reversé au comité des fêtes)

Option ménage : 25,00 € (forfait)

Chauffage (période du 1er octobre au 30 avril) = 25,00 €

Les Documents obligatoires demandés sont :

Caution : 1 chèque de 100 € rendu après la réservation

Attestation d'assurance de responsabilité civile

Pour les associations communales, la salle est prêtée gracieusement.

Cependant, si l'une ou plusieurs des options ci-contre sont utilisées, elles seront facturées.

Contact (clefs…)

Mme Chantal HILAIRE - tél 06 72 37 39 89

Etat Civil

Naissance : deux petits garçons ont vu le jour en 2014 sur la commune, le 4 juin à Aubenas Lucio CARMARAN-ASTIER et le 31 aout à Aubenas Malone Salmon Combettes.

Mariage : Le 9 aout se sont unis Melle Ribagnac Delphine et Monsieur Nougier Eric

Décès : Madame Dupont Trabuc domiciliée au VignaL, nous a quitté le 17 mars ainsi que Madame ROUX Elise née Clauzier native du Serre le 13 octobre 2014.

Focus

Ecole de Genestelle

Cette année, les élèves de Genestelle (CE1 au CM2) vont travailler sur le thème de la Bande Dessinée.

Après la lecture et l'étude de plusieurs d'entre elles, des visites à la médiathèque d'Aubenas et la rencontre avec Olivier BERLION, auteur et dessinateur de BD, les élèves de la classe vont eux-mêmes écrire une BD.

De plus, Ils participeront avec les élèves de l'école de St Joseph des Bancs au projet « Classe qui danse ». Ils donneront une représentation de leurs chorégraphies, devant un public de pairs au théâtre de Vals, puis devant les habitants des deux communes lors de la fête de l'école.

Ronde de la Fayolle

La « 9ème ronde de la Fayolle » s'est déroulée le 13 et 14 septembre 2014 sous un beau soleil estival, contrairement à l'édition précédente ou la pluie incessante avait altéré le succès de l'épreuve. Tous les concurrents ont apprécié, comme tous les ans depuis la création du club « Historic Rally » l'accueil toujours aussi sympathique des habitants du village pour cette édition qui réunissait pas moins de 100 voitures, toutes dans un très bel état de conservation pour leur grand âge.

Bien entendu, la réussite de cette manifestation importante nécessite des efforts conjugués de tous les membres de l'association, de tous les bénévoles, de nos sponsors, mais aussi de la municipalité qui met à disposition la logistique nécessaire pour assurer le succès de ce rendez-vous annuel à St Joseph des Bancs, sans oublier le moment convivial de la restauration assuré par le centre de La Boussole, très apprécié par tous les participants, notamment le barbecue du samedi soir.

C'est en cours !

Le recyclage des huiles alimentaires

La commune s'engage dans un programme de collecte et de valorisation des huiles ménagères domestiques. Un bac sera bientôt disponible au village.

En y déposant l'huile de vos fritures, vous éviterez de colmater les systèmes d'assainissement individuel et collectif.

Vous donnez une deuxième vie à cette huile, qui une fois recyclée, deviendra de l'huile de tronçonneuse 100 % végétale.

L'auberge des Oréades

La commune est propriétaire d'une bâtisse rénovée il y a environ 20 ans qui comprend :

- 6 gîtes de 2 à 8 pers soit 30 lits dont un loué à l'année ;
- Un bar—restaurant avec terrasse , tout équipé (cuisine, salle) et licence IV
- Une petite salle pour épicerie

Aujourd'hui la commune, suite aux departs et déboires successifs des derniers gérants, souhaite prendre le temps de la réflexion sur l'avenir de ce bâtiment.

Un loyer était reversé pour le restaurant et 1 gite qui faisait office de logement.

Les loyers des autres gites étaient encaissés par la commune seul un pourcentage était reversé aux gérants.

Depuis de nombreuses années ce bien commun est porté à bout de bras par la commune.

ll nous semble donc nécessaire d'avoir une réflexion collective.

Plusieurs options peuvent être débattues.

✂- - - -